

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 JUN 2021



COLLEGE BERTRAN DE BORN
Année scolaire 2020-2021
Séance n°5

Le conseil d'administration se réunit le lundi 28 juin 2021 à 18 heures, sous la présidence de M. Francis CAPPE, Proviseur de la cité scolaire Bertran de Born, sur convocation adressée le 16 juin 2021, soit plus de 8 jours avant la réunion du conseil d'administration conformément aux termes du code de l'Education.

	MEMBRES				SEANCE		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T/S	FONCTIONS	PRES.	Exc.	ABS.
MEMBRES DE DROIT	M. Francis CAPPE			Proviseur	X		
	Mme Anne-Laure PECRIX-RIEU	Valérie THIESSE	S	Principale adjointe	X		
	M. Laurent CASTERA			Adjoint gestionnaire	X		
	Mme Laurence CUVELIER			CPE	X		
	M. Stéphane DOBBELS	Mme Mireille BORDES		Conseil Départemental			X
	M. Thierry CIPIERRE	Mme Joëlle HUTH		Conseil Départemental		X	
	M. Richard BOURGEOIS			Conseil municipal			X
	M. Patrick PALEM			Grand Périgueux			X
	Mme Béatrice LAPORTE			Personne qualifiée nommée par le Conseil Départemental	X		
	M. Vincent NAVARRO			Personne qualifiée nommée par M. l'IA DASEN de la Dordogne		X	
REPRESENTANTS DES PERSONNELS	Mme Nathalie FOURNIER	Mme Céline LECOMTE	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Isabelle JEAN			Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Hélène BEYLOT	Mme Nathalie COTTRET LARRE	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Christelle LEMOINE	Mme Nelly FAURE	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Cécile CAYZAC	Mme Cécile RAYNAUD	T	Pers. enseignant et éducation		X	
	Mme Marlène SAULIERE	Mme Béatrice BOUZINAC	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Marlène LANDRODIE		T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Non pourvu			ATOS			
	Non pourvu			ATOS			
	Non pourvu			ATOS			
REPRESENTANTS DES USAGERS	Mme Michèle PREVOT	Mme Dominique MAGNAVAL	T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Hélène TRAPY	Mme Nadège PAYET	T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Christelle LEFRANC	Mme Stéphanie MARTIN	T	Représ. des parents d'élève			X
	Mme Sophie VASSEUR	Mme Patricia DUPUY	T	Représ. des parents d'élève			X
	M. Serge METIFEU	M. Loïc NAKONECZNY	T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Gaëlle KLEIN	M. Eric TRAPY	T	Représ. des élèves			X
	Mme Marie LAMEYRE	Mme Sophie CARLES	S	Représ. des élèves	X		
	M. Elie GOMES DUARTE	Mme Lola RODRIGUEZ	T	Représ. des élèves	X		
	Mme Léonie METIFEU	Mme Fantine FAURE	T	Représ. des élèves	X		
	M. Swann TEKFAK PEYTOUREAU	Mme Inés ALLARD	T	Représ. des étudiants			X

Au début de la séance, 17 membres sur 27 sont présents. Le quorum est atteint, la séance est ouverte : 18 h 10

Le secrétariat de séance est confié à : Mme Hélène TRAPY, représentante des parents FCPE et Mme Sophie CARLES, représentante des parents PEEP

ORDRE DU JOUR

1. PREPARATION DE LA RENTREE 2021,
2. REGLEMENT INTERIEUR,
3. PROGRAMME ANNUEL DES VOYAGES ET SORTIES SCOLAIRES,
4. PROGRAMME ANNUEL DES PROJETS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES,
5. CONTRATS ET CONVENTIONS,
6. AUTORISATION DE SIGNER DES CONTRATS DE DROIT PUBLIC POUR LES AED,
7. DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES : REPARTITION DES CREDITS GLOBALISES, ...
8. QUESTIONS DIVERSES.

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Ordre du jour accepté
- Approbation du Procès Verbal de la dernière séance

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
17	17		

2. PREPARATION DE LA RENTREE PROCHAINE

- Le collège dispose de 745 heures pour préparer la rentrée prochaine.
 - Cet élément a été présenté en commission permanente : il n'y a pas d'évolution par rapport à la dernière réunion.
 - Les groupes de langue ancienne sont donc possibles.
 - Les propositions de langue sont inchangées : espagnol LV1, occitan, russe ...

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
17	17		

3. REGLEMENT INTERIEUR

- Les 6^e ont retravaillé le règlement de la cité scolaire : M. Cappe salue l'implication des enseignants pour ce travail (Mme Bouzinac et Mme Galot dans le cadre de l'EMC). Les élèves de 5^e ont aussi participé à revoir les rubriques du règlement.
- Il a été présenté aux différentes instances.
- Le terme collège est modifié par « cité scolaire ».
- Il ne sera pas dans les cahiers de correspondance mais il sera :

- distribué en début d'année aux élèves et familles,
 - affiché au sein de la cité scolaire
 - déposé sur le site internet de Bertran de Born.
- Les personnes peuvent le demander à tout moment en cours d'année.
 - Modification demandée en p 2, rubrique « matériel et équipement » avec le rajout : « y compris la tenue d'EPS demandée par les professeurs ». Il est impossible de rajouter « cf règlement EPS » car il n'existe pas. Il doit être transmis au service juridique pour validation au prochain CA.
 - Il n'est pas prévu que les disciplines créent leur propre règlement.
 - Plus loin, il est stipulé la présence en cours d'EPS lorsque l'enfant est dispensé.
 - Ce document est vivant et est amené à évoluer.
 - Le Rectorat a fait rajouter le paragraphe commençant par « un lien de confiance... ». Il y a ce rappel en raison de certaines dérives.

4. INDEMNITES IMP

- Les référents ne sont pas encore désignés, on demande au CA de se prononcer sur les différentes missions.
- Il y a un problème pour les référents « culture » et « devoir fait ».
- Il n'y a pas encore eu d'appel à candidature pour les projets.
- S'il n'y a personne, les enveloppes peuvent être attribuées à une autre activité.

5. EXAMEN DES PROJETS DE VOYAGE

- Les voyages indiqués sur le document : Caunteret, Italie... sont énoncés par M. Castéra avec les tarifs de participation des familles hors participation des associations de parents d'élèves.
- Le voyage à Chester en 4^e ne sera pas forcément possible en raison du brexit et de la situation sanitaire. Un autre projet pourrait être envisagé là où l'anglais est parlé. L'hébergement en famille est remis en question aussi à cause de la covid. Cela sera à nouveau évoqué lors d'un prochain conseil avec peut-être des informations plus précises.
- Les voyages de M. Peyrouny sont identiques à ceux proposés avant la crise.
- La participation indiquée est la somme maximale demandée aux familles.
- Le collège a été labélisé « Erasmus + » donc les voyages prévus dans ce cadre seront financés par l'UE, dans un premier temps, à destination des « adultes pionniers ». C'est un projet sur 7 ans avec des rencontres entre les partenaires allemands, italiens et espagnols : les enseignants vont se rencontrer pour prévoir les voyages dans les années à venir. Sont ciblés plus particulièrement les éco délégués et les enfants en difficulté. Mme Cuvelier souhaite que les élèves en décrochage et en difficulté sociale en bénéficient. Ils sont prévus à partir de la troisième année.

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
17	17		

6. DOCUMENT DES PROJETS PEDAGOGIQUES

- M. Cappe félicite et remercie les enseignants à l'origine de ces projets pour la richesse des programmes.
- Parmi les projets, celui en rouge n'est pas financé car la dotation crédit globalisé a baissé : Mme Guérrero est prévenue et doit déterminer comment le financer.
- M. Castéra ne sait pas ce qui sera transféré d'une année à l'autre.
- Si d'autres projets sont prévus, les mettre au prochain CA.
- 900 € sont figés pour l'instant pour les 6^e pour aller au cinéma. Si cela n'a pas lieu, les 900 € pourront être affectés ailleurs.
- La FCPE est volontaire pour aider au financement de ces projets, notamment pour celui de festival du film d'histoire afin qu'il soit gratuit pour les familles.

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
17	17		

7. CONTRAT ET CONVENTION

- Depuis 2018, BdeB est support des rencontres chorale et les gère. Ainsi une convention est nécessaire pour organiser cette opération avec tous les autres établissements du département.

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
17	17		

- Le collège emploie des AED pour les moyens en surveillance. Des autorisations sous forme de conventions sont nécessaires pour les recruter et établir leurs contrats.

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
17	17		

8. DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

- Décision budgétaire modificative au budget 2021 : il est nécessaire de procéder à l'affectation des crédits globalisés de 2897 €. M. Castéra propose de répartir comme suit :
 - droit de reprographie (1198,40 €),
 - maintien attribution des carnets de correspondance (800 exemplaires pour 1356 €),

- le reliquat de 342,6 € affecté à un réassort des manuels scolaires pour 20 à 25 manuels scolaires.
 - Mme Cuvelier précise que pour les 6^e et 5^e, il n'y a pas besoin de réassort mais que les 4^e et 3^e en auront peut-être besoin. Elle propose de demander aux professeurs s'ils utilisent les manuels car beaucoup semble ne pas servir et les photocopies augmentent.
 - Mme Fournier voudrait acheter des dictionnaires.
 - Le lycée de BdeB a été enquêté pour les photocopies par le CFC : 1 million 100 000 copies en un an. L'autorisation est de 100 copies protégées par élèves et par an. La cité scolaire dépasse largement car chaque élève aurait reçu 600 photocopies l'an dernier. Après enquête, le pourcentage d'œuvres protégées est finalement faible.
 - Les photocopies faites durant le confinement ont peut-être joué, le lycée a été en alternance toute l'année.
 - Sur « mon lycée connecté » ou l'ENT, il y a des manuels numériques.
 - Il y a donc une réflexion globale à avoir sur les photocopies de l'établissement et un juste équilibre à trouver entre numérique et livre.

- Il y a eu un prélèvement de 5500 € à cause du contexte sanitaire avec des déplacements extérieurs pour l'EPS en bus entraînant ce dépassement de la prévision budgétaire.

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
17	17		

- Acceptation de deux dons et legs
 - 2 dons de la FCPE :
 - financement sorties canoë de 1396,24 €
 - financement pour l'an prochain de 900 € pour les concerts itinérants.

 - PEEP : financement de 790 € de la sortie pour les éco délégués, le 5 Juillet, avec Mme Raynaud et Mme Bouzinac.

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
17	17		

M. Cappe clôt la séance, remercie les parents d'élèves pour leur engagement.